

Annexes

Ministre d'Etat
Ministère de la Recherche
et de l'Industrie

CABINET
CAB N° 4530 Z

Paris, le 14 DEC. 1982
101, rue de Grenelle
75700 PARIS CEDEX
Tél. : 556

Monsieur le Professeur,

Par lettre du 26 novembre 1982, vous avez bien voulu attirer l'attention de Monsieur le ministre d'État, ministre de la recherche et de l'industrie sur le rapport relatif à la machine Priore, établi par la commission d'experts placée sous la responsabilité du Pr. Jean BERNARD.

Je comprends l'intérêt que, en tant que médecin et scientifique, vous portez à cette affaire.

Je ne peux vous diffuser le document qui nous a été remis car il est encore confidentiel, mais je vous indique que, pour la commission de l'Académie des Sciences, le bilan des travaux déjà effectués se révèle négatif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. POTIER DE COURCY

Monsieur le Professeur PAUTRIZEL
Laboratoire d'immunologie et de biologie parasitaire
Université de Bordeaux II
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX CEDEX

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II
146, rue Léo Saignat - 33076 BORDEAUX CEDEXLABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE
et de
BIOLOGIE PARASITAIRE

Bordeaux, le 26 Novembre 1982

Professeur R. PAUTRIZEL

Monsieur le Ministre,

Après de multiples tentatives auprès de divers Ministères ou autres organismes d'État, j'étais enfin reçu le 22 Janvier 1981 à l'Elysée par le conseiller scientifique du Président Giscard d'Estaing. Il s'agissait de l'amiral Emeury qui voulut bien m'accorder toute son attention; il connaissait parfaitement l'affaire Priore dont je venais l'entretenir. Un de mes jeunes collègues bordelais, le Docteur Daulouède m'accompagnait dans cette visite.

A l'issue de notre démarche, l'Amiral Emeury, frappé de l'importance de ce dossier, le transmet au Président de la République qui décida aussitôt, qu'une commission constituée de membres de l'Académie des Sciences soit formée, pour définir un protocole expérimental et faire le point sur l'avenir de ces recherches.

Cette commission s'est réunie sous la présidence du Professeur Jean Bernard et a consigné ses conclusions dans un rapport qui a dû vous parvenir. Puis-je me permettre de vous demander si je pourrais en connaître la teneur ? J'ai été trop directement impliqué dans cette affaire pour rester indifférent à son devenir.

Veillez, Monsieur le Ministre, excuser cette requête d'un scientifique qui n'oublie pas qu'il est aussi médecin. Depuis plus de 15 ans que j'ai été mêlé à cette affaire par la Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, le Professeur Courier, j'ai constaté tant chez l'animal d'expérience que chez l'homme malade, des résultats si spectaculaires qu'il serait lâche et même criminel de ma part de ne pas lutter jusqu'au bout.

Confiant en votre compréhension, je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

R. PAUTRIZEL

Monsieur Jean Pierre CHEVENEMENT
Ministre de la Recherche et de l'Industrie
69 Rue de Varenne
75700 PARIS

*Ministère de L'INDUSTRIE
et de LA RECHERCHE*

CAB N° 1894 Z

*Paris, le 2 MAI 1983
101 rue de Grenelle
75700 Paris Cedex
Tél. 556*

Monsieur le Professeur,

Par ma lettre du 14 Décembre, je vous faisais part de la nature confidentielle du rapport sur la machine PRIORE, établi par la commission d'experts de l'Académie des Sciences.

Je suis en mesure actuellement de vous en communiquer le contenu intégral et vous joins donc copie de ce rapport dans le présent courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, en l'assurance de mes sentiments.

Geneviève POTIER DE COURCY

Monsieur R. PAUTRIZEL
Université de Bordeaux II
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX CEDEX